

Cours sur le biogaz agricole

Grangeneuve

27 octobre et 11 novembre 2010



Un cours complet destiné aux agriculteurs porteurs de projets, aux bureaux d'études, aux institutions communales et cantonales chargées de traiter les dossiers de biogaz ainsi qu'à toute personne intéressée à acquérir plus de connaissances techniques sur le biogaz agricole.



Affranchir
SVP

Centre d'Information Biomasse
c/o EREP SA
Chemin du Coteau 28
1123 Aclens

Programme

Mercredi 27 octobre (9h-16h30)

Module 1 : INTRODUCTION

Présentation du cours et de ses objectifs
Présentation d'Oekostrom Schweiz et de BiomassEnergie
Etat actuel du biogaz agricole en Suisse

Module 2 : CONDITIONS-CADRES

Objectifs énergétiques et environnementaux de la politique suisse, rôle du biogaz
Législatif : lois et ordonnances sur le biogaz
Marché de l'électricité : RPC / Commercialisation sur le marché libre
Réglementation technique

Module 3 : BIOLOGIE

La digestion anaérobie : cinétique et paramètres de fonctionnement
Potential méthanogène des substrats : codigestion

Module 4 : TECHNOLOGIE D'UNE INSTALLATION DE BIOGAZ

Composantes d'une installation de biogaz
Types d'installations agricoles
Constructeurs présents sur le marché suisse romand

Jeudi 11 novembre (9h-17h)

Module 5 : ENERGIE

Optimisation énergétique du biogaz agricole
Biogaz-carburant : du gaz naturel renouvelable comme carburant ?

Module 6 : ASPECTS AGRONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Cycle des éléments fertilisants et qualité des digestats
Contrats de reprise, analyses, bulletins de livraisons

Module 7 : ASPECTS ÉCONOMIQUES

Faisabilité économique : les coûts et les recettes
Soutiens financiers possibles
Bourse de la biomasse, Certificats CO₂, énergie de réglage
Exemple d'une installation en exploitation

Module 8 : COMMENT MONTER UN PROJET ?

Implications d'une installation de biogaz sur une exploitation agricole
Démarches réglementaires et administratives
Formes juridiques de sociétés d'exploitation
Exemple d'un chantier et d'une mise en service

Informations pratiques

Lieu et date	Institut Agricole de Grangeneuve. Mercredi 27 octobre et jeudi 11 novembre 2010. Plan d'accès : http://admin.fr.ch/iag/fr/pub/index.cfm
Taxe d'inscription	Membre d'Oekostrom Schweiz : CHF 320.- Non-membre d'Oekostrom Schweiz : CHF 640.- Une facture vous sera adressée dès la réception de votre inscription. Ce montant inclut la restauration des deux journées et la documentation du cours. La taxe d'inscription est à régler à l'avance. En cas d'annulation de votre part les deux semaines précédant la première journée aucun remboursement n'est prévu. Si le nombre de participants n'est pas suffisant, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation. Dans ce cas, un remboursement est prévu.
Inscription	Jusqu'au <u>30 septembre 2010</u> auprès du Centre d'information biomasse Par courrier au Centre d'Information biomasse, c/o EREP SA, chemin du Coteau 28, 1123 Aclens. Par téléphone 021 869 98 87, par fax 021 869 01 70 ou par e-mail à biomasse@erep.ch



Bulletin d'inscription

Oui, je souhaite participer aux deux journées de formation (27 octobre et 11 novembre 2010)

Prénom/Nom : _____

Société/Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Je suis membre d'Oekostrom Schweiz Je ne suis pas membre d'Oekostrom Schweiz

Lieu, Date, Signature :